

Genas *le mag*

Le magazine des Genassiennes et des Genassiens

RENTRÉE

Un nouveau collège à Genas

GENAS, C'EST VOUS

Quel avenir pour la rue Victor Hugo ?

INAUGURATIONS

DE NOUVEAUX LIEUX À DÉCOUVRIR

19.09 >

PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS FORT

Un air de Jeux olympiques a flotté au Pôle de loisirs de la Fraternité. L'inauguration de ce nouveau haut lieu du sport et de la détente a été placée sous le signe de l'olympisme. Durant l'après-midi, une multitude d'animations sportives et ludiques s'est succédée, entrecoupée par un concert du Lugdunum Jazz Band. La projection du film *Invictus* de Clint Eastwood et le feu d'artifice ont achevé la journée.



5.09

UNE RENTRÉE ACTIVE

On fait quoi à la rentrée ? Sport, culture, art, patrimoine, loisirs, solidarité... les Genassiens ont fait le plein d'activités pour l'année lors du Forum des associations organisé à la salle Jacques Anquetil. Avant de fêter, comme il se doit, la Saint-Rafletout au centre-bourg d'Azieu avec la traditionnelle dégustation du sabodet et l'embrasement du mannequin.



^ 13.09

AU CŒUR DU PELOTON DU TOUR DE FRANCE

Partis du quartier de Gerland à Lyon, les coureurs de la Grande Boucle ont traversé Genas en direction du col du Grand Colombier (Ain), soit 175 km de course. Emmené par Julian Alaphilippe, le peloton a découvert, dans la matinée du dimanche, les rues Salengro, de la République, de la Fraternité puis Louis Pasteur et la RD 147.



^ 18.09

REQUIEM DE MOZART

Parce que Mozart est mort en le composant, sa célèbre messe de requiem est entrée dans l'histoire de la musique. Le chef d'orchestre Jean-Philippe Dubor, et son ensemble lyonnais Les Siècles Romantiques, ont redonné vie à cette œuvre inachevée lors d'un concert en l'église Saint-Barthélemy.

> 11.09
CULTURE EN FÊTE

Une belle soirée sous les étoiles pour le coup d'envoi de la saison culturelle 2020-2021 et l'inauguration du Théâtre de verdure. Dans un décor 100 % nature, la programmation s'est dévoilée sur la nouvelle scène.



Le 11 septembre dernier, le maire a inauguré le Théâtre de verdure, nouvel espace dédié à la culture en plein air.

“La solution à la problématique des déplacements tient en quelques mots : optimisation de l’offre de transport et citoyenneté.”

CETTE RENTRÉE NE S’APPARENTE DÉCIDÉMENT À AUCUNE AUTRE.

Parce qu’elle s’inscrit dans un climat social, sanitaire, économique et politique extrêmement tendu. Parce qu’elle véhicule beaucoup d’anxiété et de remises en question. Dans ce contexte, je perçois avec une acuité accrue l’importance d’être un élu présent sur le terrain, mais aussi à la table des instances susceptibles de faire avancer le territoire de l’Est lyonnais et la Ville de Genas. Réélu maire pour un troisième mandat en juin dernier, il me semble en effet essentiel d’assumer en parallèle d’autres fonctions électives et décisionnaires. Vice-président délégué au Département du Rhône, premier vice-président de la CCEL (Communauté de communes de l’Est lyonnais) en charge du Développement économique et des Transports, je siégerai à l’Opac du Rhône (Office public de l’habitat), également à l’AMR (Association des maires du Rhône) et préside le foyer pour personnes âgées « Le Verger » sans oublier les réunions du Sépâl ou encore de 3F IRA. Je viens également d’être désigné troisième vice-président du Sytral. Ce Syndicat dédié aux transports dans le Rhône et l’agglomération lyonnaise assume une mission fondamentale : développer une offre opérante pour les habitants via les réseaux TCL, Cars du Rhône et Libellule, ainsi que les services Optibus et Rhônexpress. Genas se doit d’être au cœur de ses débats et de ses décisions car c’est à ce prix que j’ai pu obtenir toutes les avancées dont nous bénéficions aujourd’hui.



Les nouveaux élus municipaux de Genas rassemblés dans le parc de la Colandière.

LES QUESTIONS DE MOBILITÉ M’ONT TOUJOURS PASSIONNÉ

et si je reste convaincu qu’aucun moyen de déplacement ne détient la solution à lui seul, je n’ai eu de cesse, ces dernières années, de réclamer, avec succès, un projet sérieux de transports en commun. Avec quatre lignes TCL régulières permettant de se connecter au métro Vaulx-en-Velin La Soie, de rejoindre la zone industrielle Mi-Plaine ou l’aéroport Lyon-Saint Exupéry, auxquelles s’ajoutent un service de Transport À la Demande (TAD) pour nos parcs d’activités, une offre Optibus pour les personnes à mobilité réduite et plusieurs lignes scolaires, Genas est une ville reliée à la Métropole et à son environnement immédiat. J’invite les Genassiens à étudier les alternatives qui s’offrent à eux et qu’ils n’imaginent peut-être pas. Car le sujet des déplacements impose à chacun d’entre nous une remise en question et un engagement citoyen.

>>>



>>>

EN LIEN AVEC LA RENTRÉE DES CLASSES,

je suis fier, enfin, d’annoncer que notre commune a été choisie pour accueillir un nouveau collège. Prévu pour 2026 au plus tard, cet établissement, financé à 100 % par le Département du Rhône et en faveur duquel j’ai intensément milité, pourra accueillir jusqu’à 800 élèves, de la 6^e à la 3^e, et répondre à la forte dynamique démographique enregistrée depuis plusieurs années dans l’Est lyonnais. Nos deux actuels collèges genassiens (un public, un privé) sont en effet saturés ; il devenait urgent d’envisager une solution pour améliorer le quotidien de nos enfants. Le collège sera situé à 10 minutes de Pusignan et à un quart d’heure de Jons dont nous accueillons les enfants. À l’issue du vote définitif du Département, prévu en décembre prochain, nous pourrions en dévoiler l’emplacement exact.

Enfin, ce nouveau numéro de *Genas le mag* vous donnera, je l’espère, les informations utiles à l’organisation de ce dernier trimestre 2020. Il se veut positif, ouvert aux projets de toute nature et tourné vers un avenir que nous espérons plus serein...

DANIEL VALÉRO

Maire de Genas,
Vice-président de la CCEL
Vice-président délégué du Département du Rhône

Prenez soin de vous



Dépôt légal : octobre 2020.
Directeur de la publication : Daniel Valéro | Service communication : Hôtel de Ville | Place du Général de Gaulle - BP 206 - 69741 Genas cedex - Tél. 04 72 47 11 11 - Télécopie 04 78 90 70 35 | Réalisation | *Le Magazine* Rédactrice en chef : Cendrine Vadon | Textes : Anne-Sophie Martin, Cendrine Vadon, NF2 Presse : Vincent Feuillet, Nancy Furer | Photos/Illustrations : Jean-François Marin, Johann Trompat | ISSN : 1245-1061 | Impression : imprimerie Lamazière | Tirage : 7 200 exemplaires.

6 | GRAND FORMAT
Une rentrée active



8 | GRAND FORMAT
Un nouveau collège à Genas



12 | FORMAT COURT
Commerce : de nouvelles enseignes



16 | GENAS C’EST VOUS
Première concertation pour la rue Victor Hugo



17 | GAÏA
Lutter naturellement contre les insectes nuisibles



20 | VOS RENDEZ-VOUS
Événements organisés par la Ville et les associations locales



SPORT ET CULTURE

La preuve par trois

Inaugurés récemment, le Pôle de loisirs de la Fraternité et le Théâtre de verdure prennent place dans des sites connus et appréciés des Genassiens, tout comme l'espace muséal de Gandil qui sera inauguré au printemps prochain. Durables, modernes et pratiques, ces nouveaux lieux de détente et de loisirs valorisent le patrimoine de la ville tout en élargissant les possibilités de sport et de culture.



1. L'ESPACE MUSÉAL DE GANDIL. VITRINE DU PATRIMOINE AGRICOLE

Hier Construite au XVII^e siècle, la ferme de Gandil est passée par bien des états : exploitation agricole, potager des Hospices civils de Lyon, élevage de bovins, terrain vague. À partir du milieu du XX^e siècle, elle devient un édifice agricole en centre-ville, délabré, longtemps laissé à l'abandon, avant de devenir propriété communale et d'être sécurisée en 2010.

Aujourd'hui La bâtisse est un espace muséal interactif, une vitrine du patrimoine agricole de Genas, perpétuant la mémoire des savoir-faire liés à la culture des terres. La scénographie raconte cette histoire en mettant en scène un petit garçon et une fillette d'aujourd'hui entrant par hasard dans une ancienne grange où beaucoup d'objets semblent avoir été oubliés. Au hasard de ses pérégrinations devant les quatre salles d'exposition, le visiteur découvre l'ambiance d'une ferme active via les technologies de réalité augmentée et des écrans vidéo géants. Rendez-vous au printemps prochain pour célébrer ensemble ce nouvel espace !



2. LE THÉÂTRE DE VERDURE. CULTURE NATURELLE

Hier Le parc du Château de Veynes a été rénové et réaménagé en 2011, pour offrir aux habitants un lieu de loisirs, avec bike parc, aire de glisse, terrain de boules et aire de jeux. Il ne manquait que la culture...

Aujourd'hui La culture fait une entrée remarquée dans le deuxième poumon vert de la ville avec l'inauguration du Théâtre de verdure, le 11 septembre dernier, sur sa partie sud, côté rue de la Liberté. Sa scène semi-circulaire de 125 m² peut accueillir de multiples manifestations, aussi bien des concerts que des représentations théâtrales, et des temps festifs organisés par les écoles et les associations de la commune. Le théâtre dispose d'une jauge de 250 places, dont 120 sur des bancs.



3. LE PÔLE DE LOISIRS DE LA FRATERNITÉ. LE PARADIS DU SPORT

Hier Réhabilitation de 2015 à 2017 de la Halle des sports, transformation en 2017 du terrain de football en gazon synthétique, déménagement des tennis... le complexe sportif Marcel Gonzales ne cesse d'évoluer pour s'adapter aux pratiques et usages des associations. Mais les parkings et traversées piétonnes méritaient d'être repensés, l'accessibilité améliorée...

Aujourd'hui Après un an de travaux, le complexe s'est métamorphosé en un véritable pôle de loisirs. Il offre un cadre idéal à la détente et à la pratique sportive grâce à une redistribution des espaces avec, en son centre, une plaine ludique. Son aménagement accorde une large place au développement durable : plantation d'arbres et arbustes, engazonnement des parkings et de la plaine des jeux, jouant aussi le rôle de rétention des eaux pluviales en cas de forts orages.

Focus sur le retour à l'école

Les enfants ont repris le chemin de l'école depuis le 1^{er} septembre dernier. La cloche a sonné pour les 1 331 élèves scolarisés dans l'un des quatre groupes scolaires de Genas - Jean d'Azieu, Joanny Collomb, Nelson Mandela et Anne Frank - en cette rentrée scolaire 2020-2021. À noter : une classe en élémentaire a ouvert à Joanny Collomb. Comme chaque année, la rentrée scolaire s'est accompagnée de son lot de nouveautés et de changements.



LE BON PLAN

En charge de l'organisation du temps périscolaire, la Ville de Genas recherche des animateurs afin d'encadrer au sein des groupes scolaires la pause méridienne de 11h30 à 13h20 ainsi que la garderie du soir de 16h30 à 18h30. Si vous êtes titulaire d'un diplôme de l'animation (Bafa, CAP petite enfance...) et volontaire, adressez votre candidature tout au long de l'année scolaire à la mairie. Le contrat proposé est à durée déterminée jusqu'aux congés d'été 2021. L'animateur travaillera en lien avec le responsable de site périscolaire et non plus directement avec la directrice d'école.

Candidature à adresser à Monsieur le maire, Hôtel de ville, place général de Gaulle, BP 206, 69741 Genas Cedex ou par mail à recrutement-drh@ville-genas.fr

LES BONS COMPTES

Au titre de sa compétence scolaire et en vertu du Code de l'éducation, la Ville de Genas est tenue de participer financièrement à la scolarisation des enfants d'élémentaire de son territoire dans les écoles privées sous contrat. Avec l'abaissement de l'âge de l'instruction à 3 ans, cette contribution s'étend désormais aux élèves de maternelle scolarisés à l'école Jeanne d'Arc. Elle s'élève à 1 480 euros par an et par jeune, contre 636 euros pour les élèves d'élémentaire.

466

élèves en maternelle

865

élèves en élémentaire

34

classes en élémentaire

18

classes de maternelle



La bonne idée. Passeport découvertes, lancé par la Ville en 2017, s'enrichit d'une offre intergénérationnelle. Il intègre désormais une programmation d'activités culturelles et de sorties familiales, les samedis de 14h à 16h à la Maison Daniel Quantin, destinée à faire partager un moment privilégié entre enfants, parents et grands-parents. Au programme : art floral, cuisine, chant, jeux vidéo, danse, botanique... Le tout dans des conditions tarifaires très abordables, 12 euros par duo parent ou grand-parent et enfant, par trimestre. Inscriptions en ligne sur genas.fr, à la maison Daniel Quantin et au Guichet unique.



EST LYONNAIS

Un nouveau collège à Genas

Au plus tard en 2025-26, un nouveau collège ouvrira ses portes à Genas afin de répondre à la saturation actuelle des établissements de l'Est lyonnais. Montant de l'opération : quelque 20 millions d'euros financés par le Département du Rhône.

« C'est une belle victoire pour notre secteur et pour les jeunes Genassiens. Ils poursuivront ainsi leur scolarité dans leur commune et dans d'excellentes conditions », s'est félicité le maire de Genas, à l'annonce du choix du Département du Rhône de construire un collège à Genas le 8 septembre dernier. Attendu entre 2025 et 2026, le nouvel établissement pourra accueillir un maximum de 800 élèves, de la 6^e à la 3^e, venus des communes de l'Est lyonnais. Il répondra ainsi à la dynamique démographique enregistrée depuis plusieurs années sur le territoire entraînant une saturation des structures existantes, notamment au collège Louis Leprince-Ringuet de Genas où des travaux ont pourtant été et seront engagés, notamment pour

868

élèves (dont 576 genassiens) au collège public Louis Leprince-Ringuet

719

jeunes scolarisés (dont 186 genassiens) au collège privé Jeanne d'Arc

agrandir les salles de sciences... L'année dernière, des structures modulaires ont déjà été installées dans la cour, destinées à accueillir une salle de permanence supplémentaire et des blocs sanitaires. « Le collège actuel est en effet très fréquenté, il reçoit les

enfants de Genas, Pusignan et Jons, explique le maire de Genas. Il ne peut pas accueillir de nouveaux élèves dans des conditions satisfaisantes. Un collège supplémentaire était donc nécessaire ». D'un budget de construction de 20 millions d'euros financés à 100 % par le Département du Rhône, cet établissement scolaire prendra place sur un site de plus de quatre hectares qui présente plusieurs atouts : une parfaite ouverture sur le reste de la communauté de communes, une bonne connexion aux axes routiers et aux lignes de transports en commun, ainsi que sa proximité avec les équipements sportifs de la ville. Le collège sera situé à 10 minutes de Pusignan et à un quart d'heure de Jons. Reste à attendre le vote définitif du Département, prévu en décembre, pour annoncer sa localisation exacte sur le territoire de la commune. ●

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS (CCEL)

Dans le quotidien des habitants

Suite au second tour des élections municipales et communautaires, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) s'est dotée, le 6 juillet dernier, d'un nouvel exécutif.

Les 40 élus siégeant à l'assemblée ont reconduit Paul Vidal, maire de Toussieu, comme président de cette intercommunalité aux missions essentielles dans le quotidien des habitants. Durant six ans, ils vont gérer le développement

économique, l'urbanisme et les projets de territoire, la politique agricole et le développement durable, l'habitat, les transports urbains, la voirie, ainsi que les aménagements et les infrastructures au sein du territoire de l'Est lyonnais.

Petit lexique des instances extérieures à la CCEL

ALTE 69 : Agence locale de la transition énergétique du Rhône

AMF69 : Association des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et des présidents d'intercommunalité

Épage : Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau

SDMIS : Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

Sépal : Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise

SMAAVO : Syndicat mixte d'assainissement et d'aménagement de la vallée de l'Ozon

SMND : Syndicat mixte du Nord-Dauphiné pour les déchets

Sytral : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

Le bureau de la CCEL

Président :
Paul Vidal, maire de Toussieu • Délégué auprès du Sépal • Délégué auprès du pôle métropolitain • Délégué auprès de l'AMF 69 • Conseiller régional

3^e vice-président au Développement durable, à l'Environnement et à l'Agriculture :
Claude Villard, maire de Jons • Délégué auprès du SMND • Délégué auprès de l'ALTE 69

6^e vice-président à l'Attractivité, à l'Informatique et au Schéma de mutualisation :
Patrick Fiorini, maire de Saint-Laurent de Mure • Membre de la Commission d'Appel d'offres

1^{er} vice-président au Développement économique et aux Transports :
Daniel Valéro, maire de Genas et conseiller départemental • Délégué auprès du Sytral • Délégué auprès du Sépal • Délégué auprès du pôle métropolitain • Délégué auprès de l'AMF 69 • Membre de la Commission d'Appel d'offres CCEL

4^e vice-président à l'Aménagement de l'espace et au projet urbain :
Raphaël Ibanez, maire de Saint-Pierre-de-Chandieu • Délégué auprès du SMND • Délégué auprès du Sépal • Délégué auprès du SMAAVO • Délégué auprès de l'Agence d'urbanisme • Membre de la Commission d'Appel d'offres

7^e vice-président aux Finances et aux Budgets :
Pierre Grossat, maire de Pusignan • Membre de la Commission d'Appel d'offres

2^e vice-président à la Maintenance du réseau routier communautaire et au Patrimoine bâti :
Jean-Pierre Jourdain, maire de Saint-Bonnet de Mure • Délégué auprès du SMND • Délégué auprès du Sépal • Membre de la Commission d'Appel d'offres

5^e vice-président à l'Habitat :
Pierre Marmonier, maire de Colombier-Saugnieu • Délégué auprès du SMND • Délégué auprès du pôle métropolitain • Membre de la Commission d'Appel d'offres • Délégué auprès du SDMIS (en cours)

Répartition par commune des 40 conseillers

- 12 > Genas*
- 7 > Saint-Bonnet de Mure
- 5 > Saint-Laurent de Mure
- 4 > Saint-Pierre-de-Chandieu
- 4 > Pusignan
- 3 > Toussieu
- 3 > Colombier-Saugnieu
- 2 > Jons

* cf Genas le mag de mai 2020

Soutien aux entreprises locales. Initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Banque des territoires, le fonds Région Unie aide, via des subventions et des avances remboursables, les petites entreprises de différents secteurs d'activité. La CCEL abonde ce dispositif (à hauteur de 164 956 euros), réparti équitablement entre les PME des secteurs du tourisme, hôtellerie et restauration ainsi que les associations et les micro-entreprises. Le Département du Rhône est lui aussi intégré dans ce dispositif.



« Ces 22 patriotes sont morts ici, un jour de juillet 1944 vers 15 heures. Ce chemin est aujourd'hui un véritable chemin de la mémoire. Il nous oblige. Il nous rappelle la détermination et la force de ceux qui placent leur foi dans le destin de leur pays. »

Daniel Valéro

MÉMOIRE

Hommage aux 22 résistants tués au chemin des fusillés

Quand l'histoire genassienne rejoint la grande Histoire... 80 ans après l'appel lancé par le général de Gaulle, Genas a commémoré le 18 juin dernier cet acte fondateur de la libération et rendu hommage aux 22 résistants fusillés en rase campagne à l'est du bourg d'Azieu. Une cérémonie marquée par l'inauguration d'un panneau d'information élaboré avec le collège Louis Leprince-Ringuet et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

À l'occasion du 80^e anniversaire de l'appel du 18 juin, Genas a commémoré le général de Gaulle, qui a refusé la défaite face aux Allemands et poursuivi le combat contre l'ennemi. Comme l'a rappelé Daniel Valéro lors de la cérémonie d'hommage : « *L'histoire a retenu son courage et surtout sa farouche volonté de résistance "quoiqu'il en coûte". Et nous mesurons ce qu'il en a coûté à nos compatriotes et à bien d'autres parmi les alliés et tous les combattants pour garantir notre liberté et notre indépendance* ». Parmi ces victimes de la guerre, les 22 prisonniers exécutés au lieu-dit Bouvaret, le 12 juillet 1944, à l'est de Genas. Ce jour-là, les Allemands ont extrait 22 hommes de la prison de Montluc pour les conduire à proximité du quartier

d'Azieu, en empruntant un chemin de terre raboteux. Là, Noémie Durand, une bergère de Genas, a vu les soldats allemands aligner les 22 hommes contre une haie pour les mitrailler en représailles au débarquement allié du 6 juin. Quand deux détenus tentent de s'enfuir à travers les champs, mis en joue à distance, ils s'écroulent sous les balles. Les vingt autres prisonniers sont exécutés. Les corps tombent, inanimés, laissés là dans un effrayant silence. Parmi eux se trouvait Henri Debiez, 24 ans, entré dans la Résistance en 1941, organisateur de la Fédération unie des jeunesses patriotes (FUJ) et responsable du mouvement Combat en Isère. Il a joué un rôle primordial dans la Résistance, en recrutant et encadrant un millier de jeunes, formés pour lutter contre l'occupation allemande. Sous son impulsion, l'Isère est devenu l'un

des premiers départements résistants de France. Un hommage particulier lui a été rendu lors de la cérémonie genassienne. C'est la mémoire de ces résistants que le préfet de Région Pascal Mailhos a honorée ensuite en dévoilant une plaque commémorative, en présence de nombreuses personnalités et des élèves du collège Louis Leprince-Ringuet. Ces derniers ont élaboré cinq bandes dessinées sur cette histoire, dans le cadre du Concours national de la résistance (CNRD). Pour ce faire, ils ont travaillé avec le mémorial de la prison de Montluc afin de découvrir ce triste épisode de la Seconde Guerre mondiale. Un travail important de mémoire dont les recherches ont permis de créer un panneau d'information installé à côté du monument rendant hommage aux 22 patriotes morts à Genas. ●

CULTURE

Un automne enjoué !

Les jours diminuent, les feuilles volent et les belles journées se font rares. Pour combattre la déprime de novembre, notre sélection culturelle de l'automne donne envie de sortir de chez soi et de s'amuser. Musique, théâtre, expo, danses... un cocktail varié qui dynamite la saison ! (annonces sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

16.10 - ON EN GLOUGLOUTE DE PLAISIR

Le Dindon est un morceau de choix du théâtre populaire signé par Georges Feydeau, le roi du vaudeville. Une histoire d'infidélité, évidemment, dans laquelle tel est pris qui croyait prendre... Comme souvent chez Feydeau, un hôtel et ses jeux de chambres où femmes, amants, maris et maîtresses vont dribbler dans la panique et claquer des portes !

À 20 h 30, Neutrino Théâtre



14.10 > 23.11 - ON SUCCOMBE À LA COUTURE

La ludo-médiathèque se plonge dans l'histoire de la couture, celle des canuts bien sûr, mais aussi de la mode et des costumes. L'association Chassieu Objectif Photos, dont font partie des Genassiens, tisse le lien entre les époques grâce à une série de clichés réalisés par des néophytes, des passionnés et des experts, tandis que Marie-Noëlle Moncorgé retracera, le 15 octobre à 20h, la saga de Chabat Frères, un tissage familial de cotonnades en Haut Beaujolais (1840-1970).

À la ludo-médiathèque, aux horaires d'ouverture



27.11 - ON ADHÈRE AU SYNDICAT !

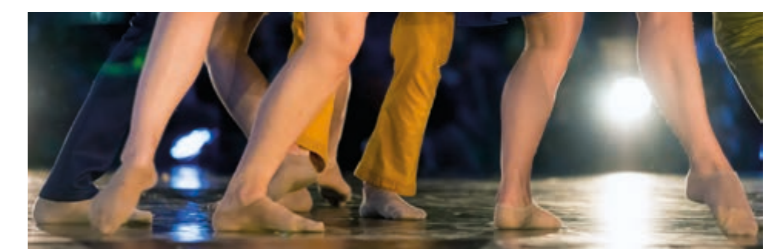
Le Big Ukulélé Syndicate tient le pari de mêler ambiances folk, gimmicks funk, rythmique afrobeat et pop anglaise et d'exploiter toutes les possibilités du ukulélé pour inventer une musique ludique, joyeuse, originale et diablement entraînant ! Porté par une mise en scène à apprécier dans un second degré délicieux et un goût prononcé pour la pop culture, ce concert organisé dans le cadre du festival *Les Guitares*, revisite les plus grands tubes anglophones de la mémoire collective.

À 19 h à l'Atrium de l'hôtel de ville, concert suivi d'un dîner

12.12 - ALORS ON DANSE !

Genas aime faciliter les rencontres entre générations et créer des moments de partage accessibles à tous. Quoi de mieux qu'un bal pour envoyer valser les différences d'âge. Nul besoin d'être un danseur chevronné : seul compte le désir de tourbillonner en rythme sur une large gamme de musiques actuelles et rétros !

À 17 h, halle de Ronshausen





RÉGLEMENTATION

Du bon usage du théâtre

Situé dans la partie sud du parc du château de Veynes, le nouveau Théâtre de verdure est destiné à accueillir des manifestations culturelles préalablement autorisées et réservées auprès du Dôme des associations. L'organisateur doit veiller au respect des règles de bonne conduite et d'hygiène, ainsi qu'au maintien des issues de secours dégagées. genas.fr



Félicitations !

Bon anniversaire à Thérèse Picheret et Marie-Louise Millet, deux pensionnaires de la résidence Le Verger. La première a fêté cet été ses 101 ans et la seconde ses 100 ans.

RECENSEMENT

Le compte est bon ?

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Des chiffres récoltés découlent la participation de l'État au budget, l'opportunité d'ouvrir de nouvelles crèches, pharmacies, lignes de transport en commun... La prochaine opération est programmée du 21 janvier au 27 février 2021.



Quelle est la population de Genas ? Pour répondre avec précision à cette question, l'Insee organise chaque année, en lien avec la commune, le recensement de 8 % des logements. Un même foyer ne peut pas être recensé plus d'une fois tous les cinq ans. Prévu du 21 janvier au 27 février 2021, le déroulement de l'enquête évolue en raison du contexte sanitaire. Dans les maisons individuelles, les agents recenseurs déposent dans la boîte aux lettres les documents nécessaires, à retourner par internet. Ils ne rencontrent que les personnes ne répondant pas spontanément par la voie numérique, ainsi que tous les résidents des immeubles

collectifs. Attention, l'agent recenseur, recruté par la mairie, est le seul habilité à conduire cette opération : **soyez vigilants et n'hésitez pas à vérifier sa carte officielle.** Cette enquête est obligatoire et permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et donc pas conservés dans les bases de données. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. www.le-recensement-et-moi.fr

Ultime étape de la rénovation du secteur de la Boutasse avec la réhabilitation, cet été, des rues Gambetta et de la Bergerie permettant notamment d'accéder aux écoles, à l'église ou à la salle Saint-André. Les déplacements des piétons et des automobilistes sont désormais bien sécurisés et séparés les uns des autres. Les bordures de la chaussée alternent aujourd'hui places de stationnement et îlots verts.



BRAVO À FOND DANS LE SPORT

Genas a reçu le label Ville active et sportive décerné par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS), représenté par le ministère des Sports, l'ANDES et l'Union sport & cycle. Ce label distingue les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre.



4

Le nombre d'assistantes maternelles agréées chargées d'accueillir, à partir de 19h, un enfant non récupéré en crèche par sa famille et uniquement pour cause de force majeure. Chacune d'entre elles est domiciliée à proximité des Boutchoux, des P'tites quenottes, des Frimousses et Câlincadou. La prestation est naturellement facturée aux parents « oublieux ».



SOLIDARITÉ

APPEL À LA POPULATION

Genassiens de plus de soixante ans ou en situation de handicap, faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses équipes vous accompagnent durant des périodes difficiles comme le confinement et la canicule et assurent le portage des repas à domicile. Des animations sont programmées tout au long de l'année pour rencontrer d'autres personnes et se divertir. CCAS, 19 rue de la République – 04 72 47 11 27

COMMERCE

De nouvelles enseignes !

La poissonnerie de la place Jean Jaurès change de propriétaire ; elle s'appelle désormais La Capitainerie et propose notamment d'appétissants plateaux de fruits de mer composés et de séduisantes bourriches d'huîtres (04 87 37 62 74). Du côté du 85 rue Jean Jaurès, RécréAnglais invite les enfants, de la maternelle au CM2, à se familiariser avec la langue de Shakespeare durant la pause déjeuner ou le goûter ; le transport étant inclus depuis l'école (06 73 35 40 63). Autres nouveautés : Les saveurs de Genas proposent des paniers de fruits et légumes de saison sur demande (Sandrine Masson : 06 10 98 37 82) et depuis le 1^{er} octobre, GVins la cave est devenu Guyot Vins, toujours rue de la République (09 66 93 75 22).



Changement d'exploitant pour la poissonnerie de la place Jean Jaurès.



BONNE PRATIQUE

Et si vous passiez au compost ?

Le compostage permet de convertir les déchets verts du jardin et de la maison, qui pèsent jusqu'à 50 kg par an et par habitant dans les poubelles, en engrais. Le Syndicat mixte du Nord Dauphiné (SMND), compétent pour la collecte des ordures ménagères sur le territoire de Genas, encourage la pratique et propose aux particuliers d'acquérir un composteur à un tarif préférentiel : 20 € pour un modèle en plastique recyclé et 30 € pour une solution en bois.
www.smnd.fr

7.11.20

Rendez-vous à la matinée d'accueil des nouveaux habitants installés à Genas entre novembre 2019 et novembre 2020. Après un temps de collation, tout le monde monte dans un bus pour la traditionnelle découverte de la ville, guidée par le maire. Inscription obligatoire avant le 27 octobre à l'adresse protocole@ville-genas.fr (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)



MERCI SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Genas fête l'engagement des bénévoles et leur énergie placée au service de la centaine d'associations de la commune, le 7 novembre, à la salle Jacques Anquetil, avec remise des trophées et un repas. Un événement accessible sur invitation uniquement (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

COVID-19 Généreux donateurs

Merci aux entreprises locales Berthelet, Bonduelle, CT2R, D-sécurité, Dimotrans, Only Toit et Paredes qui ont encore donné à la Ville des fournitures s'ajoutant au plus d'un millier de masques, un millier de tabliers, 700 blouses, 100 paires de sur-chaussures, du matériel de restauration collective offerts généreusement au début de la crise sanitaire. Ce matériel de protection est mis à disposition du Verger, des Soleillades, du laboratoire d'analyses médicales, des pharmacies, des boulangeries, boucheries, épicerie...



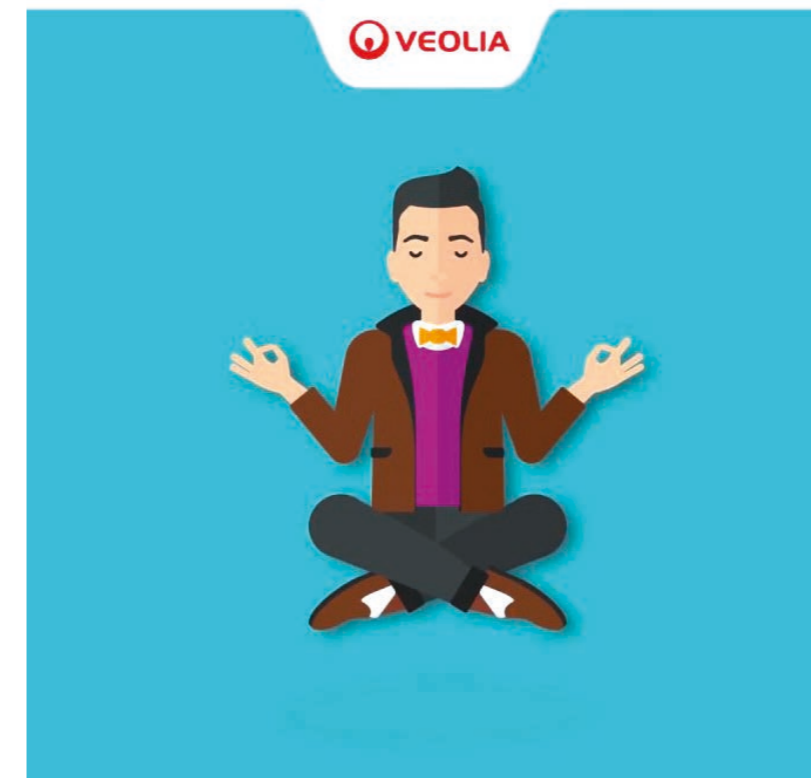
TRAITEURS BIEN SERVIS

Poursuite de la transformation de la salle Le Genêt avec l'aménagement d'une aire de retournement des véhicules, plus grande et plus pratique. Les traiteurs peuvent désormais manœuvrer en marche avant une fois leurs prestations achevées.

TÉLÉRELEVÉ

À quoi ça sert ?

Véolia, en lien avec la commune, équipe les compteurs d'eau d'un petit module destiné à relever les consommations à distance. Ce service gratuit permet de mieux gérer les données tout en garantissant leur justesse et leur fiabilité, de réduire les conflits avec les résidents et de détecter les anomalies telles que les fuites d'eau.



Finis les longues heures à attendre l'agent pour relever votre compteur d'eau. Le distributeur d'eau Véolia équipe chaque foyer d'un module de télétransmission chargé de lire votre consommation et de transmettre les données à un centre de traitement (les gammes d'ondes, de très faibles puissances, sont similaires à celles utilisées dans le milieu hospitalier). Les informations sont ensuite mises à votre disposition sur internet ou sur votre téléphone mobile. Ce dispositif facilite la vie des abonnés, qui peuvent

suivre leur consommation sur internet, bénéficier d'une facturation unique basée sur des consommations réelles -et non plus estimées- et être alertés par SMS, mail ou courrier en cas de surconsommation pour leur permettre de réagir rapidement à un problème de fuite, par exemple. Du côté du gestionnaire, l'intérêt s'entend à plus d'un titre : gains de productivité (gestion automatisée de la facturation, limitation des déplacements...), meilleur suivi du rendement du réseau (détection des fuites), maîtrise de la demande et effacement des pointes de consommation.



CIVISME

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !

La loi impose de ramasser les crottes de son chien sur l'espace public. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines. En cas de non-respect, l'amende est fixée à 35 euros. Par exemple, ayez le réflexe d'amener votre compagnon au canisite du parking Germaine Milan.

ENSEIGNEMENT

Deux nouvelles directrices

Depuis la rentrée, Anne Guedj (à gauche), bien connue des Genassiens en tant que présidente du Sou des écoles Jean d'Azieu, est devenue directrice de l'école maternelle Jean d'Azieu. Les plus grands du collège Louis Leprince-Ringuet ont quant à eux fait la connaissance, début septembre, de Martine Jacquemont (à droite), la nouvelle principale de l'établissement.



RUE VICTOR HUGO

Les riverains optent pour le passage en sens unique

La 158^e réunion publique de Daniel Valéro (déjà la 3^e de ce nouveau mandat) s'est tenue début juillet. Objectif : présenter les enjeux du projet de réaménagement de la rue Victor Hugo et les 3 scénarii envisagés. Après concertation avec les habitants, cette voie passera en sens unique.

L'un des problèmes de la rue Victor Hugo, qui permet de rejoindre la rue de la République depuis la rue de la Liberté, c'est son trafic important et son étroitesse. Sa configuration actuelle, avec des trottoirs réduits, accorde peu de place aux vélos et aux piétons, ce qui est potentiellement dangereux. Les 3 scénarii envisagés concourent tous aux mêmes objectifs : créer des cheminements sécurisés pour les modes doux, harmoniser la qualité des voiries du quartier et poursuivre l'embellissement de la rue de la République. Ils n'ont en revanche pas tous le même impact en matière d'alignement des propriétés riveraines. Si le scénario 1 propose de conserver la circulation routière en double sens et d'intégrer une piste cyclable, le scénario 2 garantit davantage de

stationnements et le scénario 3 joue la carte d'un passage en sens unique de la rue avec stationnement et modes doux. Leur budget estimatif d'aménagement est sensiblement identique, autour de 1,5 million d'euros TTC (hors frais d'alignement). Les habitants ont opté pour la 3^e proposition qui ménage les propriétés privées tout en améliorant sensiblement le contexte : passage en sens unique du sud au nord, création d'une bande cyclable et de trottoirs sécurisés, maintien de places de stationnement... L'élargissement de la rue impliquera des travaux de reprise des murs sur certaines propriétés privées. La Ville va d'abord poursuivre la discussion avec les riverains puis démarrer les chantiers souterrains, comprenant une mise en réseau séparatif avec l'installation d'un nouveau réseau pour les eaux usées. L'éclairage public sera bien sûr remplacé.

La CCEL prendra le relais pour les aménagements de surface et les réseaux secs seront revus, sachant que les accès des riverains seront maintenus durant toute la durée des travaux. ●

EN BREF PLAN DE MANDAT 2020-2026 PARTICIPATIF !



Ce document présentant les projets et les ambitions de l'équipe municipale « Genas, c'est vous » est le

fruit d'un processus de réflexion et de concertation très original.

En juillet, une table ronde a été organisée en présence d'une dizaine de Genassiens et de Daniel Valéro. Chacun est revenu sur les actions les plus emblématiques à ses yeux du précédent mandat et a exposé sa vision du Genas de demain. Petite indiscretion en avant-première : la réalisation dont Daniel Valéro est particulièrement fier se nomme Maison De Toutes les Générations (MDTG). « Un rêve que je poursuivais depuis longtemps », a-t-il confié ! Une discussion à bâtons rompus a ensuite permis d'aborder les grands chantiers à venir et de faire réagir chacun sur ses attentes. À découvrir en novembre dans vos boîtes aux lettres !



PRÉDATEURS NATURELS

LE NID DES HIRONDELLES ET MÉSANGES

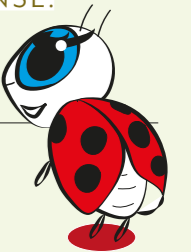
Lutter contre la prolifération d'espèces nuisibles comme le moustique et la chenille processionnaire en offrant la possibilité à leurs prédateurs de revenir en ville ! C'est l'ambition d'un projet d'installation de nichoirs à hirondelles et mésanges.



Progression des moustiques, prolifération des chenilles processionnaires, propagation de la pyrale du buis... des insectes de plus en plus envahissants conquièrent de nouveaux territoires en causant un certain nombre de nuisances. Des petites bêtes bien difficiles à chasser, pour l'humain tout du moins, qui se multiplient en l'absence de prédateurs naturels ayant déserté les territoires urbains et de l'usage de produits plus respectueux de la planète. Partant de ce constat, la Ville de Genas travaille à

l'installation de nichoirs à hirondelles et à mésanges charbonnières, deux espèces gourmandes en insectes, en différents lieux de la commune. Les experts l'assurent : la simple présence d'habitats créés par l'homme peut favoriser le retour d'une population d'oiseaux, qui vont l'adopter pour se reposer, se reproduire et nicher. Cela se fait naturellement, sans besoin de mettre de la nourriture. Les mésanges charbonnières mangent en particulier les chenilles processionnaires, tandis que les hirondelles se délectent des moustiques. La Mairie est accompagnée dans son projet par l'association Genas club nature et par un professionnel de l'installation et de l'entretien de ces nids en matériaux nobles ou en matériaux naturels afin de définir leur implantation, leur nombre et leur modalité de fonctionnement. Leur déploiement pourrait s'opérer dès cet automne en coopération avec les enfants du périscolaire. ●

ASTUCE : POUR ÉVITER LA PONTE DES MOUSTIQUES TIGRES, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES DES POTS DE FLEURS, ARROSOIRS, JOUETS, SEAUX, COUPELLES... PENSEZ AUSSI À BIEN TAILLER VOS MASSIFS, CAR CET INSECTE VENU D'ASIE EMMÉNAGE DANS UNE VÉGÉTATION DENSE.



3000

Le nombre de moustiques que peut manger chaque jour une hirondelle.

500

Le volume de chenilles processionnaires ingurgité au quotidien par une famille de mésanges charbonnières nichée.

MASQUES ET LINGETTES À LA POUBELLE !

Adoptez les bons réflexes avec les déchets liés au déconfinement. Les masques et gants jetables, ainsi que les lingettes désinfectantes, sont à jeter à la poubelle avec les ordures ménagères non recyclables après leur utilisation. Trop souvent, ils se retrouvent abandonnés dans les caniveaux et les rues ou mis dans les toilettes, ce qui est très compliqué à gérer pour les services d'entretien et des eaux, et bouche les canalisations.

À CONSOMMER SANS MODÉRATION

Contrôlée par les Agences régionales de santé et Véolia, l'eau du robinet a conservé ses parfaites qualités microbiologiques durant la crise sanitaire et le déconfinement. Sa conformité est évaluée à partir de plus de 60 paramètres sur des prélèvements effectués toute l'année sur la chaîne de production et de distribution.



« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».

LISTE DE DANIEL VALÉRO "GENAS, C'EST VOUS"

« Genas, c'est vous », le nom de notre groupe politique rassemblé autour de Daniel Valéro, est un marqueur de la tonalité participative que nous voulons impulser à ce mandat 2020-2026. Il porte notre ambition de favoriser les échanges entre les Genassiens et leurs élus de tous bords, de donner la parole aux habitants les moins impliqués en temps normal et de construire, ensemble, une ville qui nous ressemble, nous rassemble et sera en mesure de relever les défis de demain. La démocratie participative est un moyen de mieux comprendre vos attentes, d'associer ceux qui le souhaitent à certains dossiers et potentiellement de donner envie de s'engager dans le fonctionnement des associations genassiennes ou dans l'organisation des événements de la commune. Nous avons testé

ce principe d'un dialogue direct entre vous et nous pour la réalisation de notre plan de mandat 2020-2026 ; document qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres en novembre. Il nous semble que ce plan de mandat en ressort plus incarné, plus accessible et moins distancié. Cette démocratie participative, nous souhaitons aussi la mettre en œuvre avec les élus des deux groupes d'opposition de notre commune. D'abord parce que c'est un droit et ensuite parce que les conseillers d'opposition doivent disposer des moyens et du temps nécessaire pour travailler sur les délibérations proposées au vote des conseils municipaux mensuels, et aux réflexions des commissions. À cette fin, nous avons adapté l'organisation et la composition des différentes commissions afin de faciliter la participation et la présence des groupes

d'opposition. Il nous semble important, enfin, de garantir dans les faits la fonction délibérative du conseil municipal en favorisant un dialogue que nous espérons constructif entre élus, dans le souci de l'intérêt général. Nous voulons en outre témoigner, ici, de notre inquiétude face à l'incivilité croissante, perceptible à Genas comme dans toutes les communes de France. Malpropreté, nuisances sonores, stationnement gênant, dégradation des biens communaux, vandalisme, vols, délits plus graves... les comportements portant atteinte aux règles essentielles du vivre ensemble se sont accrus ces dernières années. Et avec eux, le recours à l'intervention des forces de gendarmerie et de la police municipale, sans oublier tous les investissements pour la vidéo-protection.

Mais l'absence de sanctions pénales à l'encontre de ceux qui nuisent et le peu de poursuites engagées à l'adresse des délinquants découragent et font grandir la colère. Il nous semble dès lors que des partenariats plus étroits entre la police, la gendarmerie, l'administration judiciaire et les élus sont à envisager. C'est en effet à l'ensemble du corps social de faire reculer l'insécurité ! Concluons sur une note positive : l'obtention par notre commune du label Ville active et sportive décerné par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS). Une reconnaissance de notre action pour promouvoir l'activité physique et la rendre accessible à tous les Genassiens.

Liste de Daniel Valéro, "Genas, c'est vous"

Comment lutter contre le frelon asiatique ?



Le frelon asiatique est une menace pour la biodiversité en raison de sa prédation exercée sur de nombreux insectes, en particulier les abeilles. En été, chaque colonie construit un nid de grande taille en forme de boule, la plupart du temps à la cime des arbres, dans les cabanes de jardins ou à proximité d'un point d'eau.

Ne vous attaquez pas à un nid seul ! Il est fortement conseillé de faire appel à des professionnels certifiés de la désinsectisation. La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le GDS Auvergne-Rhône-Alpes ont mis en ligne une plateforme destinée à déclarer toute suspicion : www.frelonasiatique.fr



OÙ SONT SITUÉS LES DÉFIBRILLATEURS PUBLICS ?

À ce jour, dix-sept défibrillateurs sont en libre-service dans différents lieux de Genas : hôtel de ville, Maison de toutes les générations Daniel Quantin, complexe Marcel Gonzales, complexe Pierre Peyronnet, halle des tennis couverte, place de la République (à l'intersection des rues Brel et de l'Égalité), place d'Azieu (devant la boulangerie), Relais des assistantes maternelles, halle des sports Jacques Vabre, église Saint-Barthélemy, église Saint-Gervais Saint-Prottais, à la résidence Le Verger, ainsi que dans les groupes scolaires Nelson Mandela, Joanny Collomb, Anne Frank et Jean d'Azieu. La Ville de Genas s'engage ainsi pour cette question majeure de santé publique : chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié des gestes de premier secours.



LISTE D'OPPOSITION "INSPIRE GENAS"

INSPIRES CET AUTOMNE, REJOIGNEZ-NOUS sur www.inspiregenas.fr
Sur les 4 projets annoncés dans le précédent numéro pour être soumis à l'avis des genassiens, certains devraient être structurants pour le projet de territoire de la CCEL : multiplier les pistes cyclables, avec un maillage continu, fera grandir les liens qui unissent nos communes. Mobilisons-nous aussi pour étudier une alternative au contournement routier impactant Vurey dont l'utilité fait débat. Œuvrons collectivement pour faire de Genas une ville vivante et durable, notre raison d'être.

Stéphanie Notin et Clément Bichaut
Inspire Genas

LISTE D'OPPOSITION "GENAS ENSEMBLE !"

DANS CHAQUE CRISE, IL Y A DES OPPORTUNITÉS. Cette crise a permis de se recentrer sur l'humain. À Genas, félicitons les avancées vers plus de solidarité (réorientation du budget festivité vers le plus démunis). Toutefois de nombreux progrès sont encore à réaliser pour favoriser le télétravail, les modes de transport doux (vélo, marche), la consommation de produits locaux et pour accompagner les jeunes (décrochage, désœuvrement). Envie de faire perdurer les acquis obtenus et d'aller plus loin : rejoignez-nous et donnez de l'écho à vos idées !

Françoise Bergame, Christophe Harbonnier et l'équipe Genas Ensemble
www.genas-ensemble.fr

Comment protéger les facteurs des morsures de chien ?

Nombreux sont les facteurs victimes de blessures. Pour les protéger, il est souhaitable d'avoir une boîte aux lettres non accessible au chien, y compris en passant la tête à travers le grillage, de s'équiper d'une sonnette permettant d'avertir de la réception d'un colis ou d'une lettre recommandée.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DES MESURES SANITAIRES SUR LE FONCTIONNEMENT DU GUICHET UNIQUE ?

Dans le respect des recommandations sanitaires, le Guichet unique a retrouvé ses horaires habituels. Des protections en plexiglas, une colonne de distribution de solution hydroalcoolique, une organisation de la file d'attente équipent désormais ce lieu dédié à toutes les démarches administratives (inscriptions à la crèche, à l'école, au sport en périscolaire, état civil...). Le port du masque est obligatoire. Attention, certaines formalités nécessitent une prise de rendez-vous. genas.fr

Quand inscrire mon enfant aux activités périscolaires ?

Depuis cette rentrée, le processus d'inscriptions périscolaires, via le portail famille, est assoupli. Si le délai de prévenance des 72 heures en période scolaire est maintenu, les parents peuvent désormais effectuer des modifications sur les agendas d'inscription jusqu'au mercredi inclus suivant la première semaine de vacances scolaires.

MAIRIE

Place du Général de Gaulle - BP 206
69741 Genas Cedex



GENAS BONJOUR
04 72 47 11 11

HORAIRES D'OUVERTURE DU GUICHET UNIQUE

Lundi, mardi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h - Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h - Samedi : de 9h à 12h

10 OCTOBRE

10

Compétition de roller boardercross

Virages relevés, bosses... les rideurs de l'ESGA Roller-hockey « Les Lyons » s'affrontent pour le plus grand plaisir des amateurs de glisse urbaine.

Halle de Ronshausen

Incroyables talents

Chanteur, danseur, humoriste, magicien, musicien, poète, sportif, jongleur... le Genas Hallow Show vous donne l'opportunité de dévoiler votre talent devant un jury de professionnels et le public. Pour participer, chaque candidat doit postuler en envoyant une vidéo par mail (jeunesse@ville-genas.fr) ou en la déposant sur clé USB à la Maison Daniel Quantin. **Salle Jacques Anquetil**



30

11 NOVEMBRE

11

Cérémonie du 11 novembre

Moments de recueillement en hommage aux victimes de la Première Guerre mondiale. **10h au cimetière d'Azieu et 11h devant le Monument aux morts du parc de la Colandière.**



Foire aux skis et aux vélos

Avant de partir à l'assaut de la montagne, l'ESGA Ski vous propose de renouveler votre matériel. **Salle Jacques Anquetil**

14 15

Beujolais nouveau

Dégustation et vente du cru 2020 organisées par le Comité des fêtes. **9h à 22h à la halle de Ronshausen.**

19

12 DÉCEMBRE

3



Cover Queen

Hommage aux mythiques chansons du groupe Queen avec ce spectacle proposé par Activ'Genas.

Salle Jacques Anquetil

Festivités du 8 décembre

Défilé aux lampions entre l'hôtel de ville et la place de la République, spectacle et feu d'artifice pour fêter les lumières. **À partir de 17h**

8



Week-end à la place

Concert, marché de Noël, nombreuses animations gratuites... tous les ingrédients de la magie de Noël réunis ! **Place de la République**

12 13

T I M E L I N E T R A V A U X

	Rabattage, taille et entretien des plates-bandes arbustives des entrées de ville	
Chantier de requalification place de la Boutasse > plantations	Plantation de massifs	
	Plantation de bulbes	
	Cimetière de Genas > remplacement de la haie de conifères par des arbustes à fleurs ou persistants	Plantation d'une haie sur la « butte à Boubou »
Chemin de la Garenne > aménagement piétonnier		
Carrefour rues de l'Égalité-Hilaire de Chardonnet > aménagement en « définitif » des feux		
École Nelson Mandela > aménagement d'un abri-vélo		Réaménagement de la rue V. Hugo > travaux réseaux humides
	Église Saint-Barthélemy > études pour complément de chauffage et lancement de l'appel d'offres	
Azieu > études pour remplacement des bungalows du rugby et du roller		
	Église Saint-Gervais Saint-Protas > remplacement du joug de la cloche 3	
	Maison Daniel Quantin > aménagement des espaces extérieurs	
	Azieu > réaménagement des toilettes publiques	